



Des femmes et des hommes
pour votre bien

TOUTES TRANSACTIONS IMMOBILIERES
LOCATIONS – GESTION – ESTIMATIONS – CONSEIL
BAREME DES HONORAIRES au 1^{er} Juillet 2019

TRANSACTIONS

Entremise, négociation, visites du bien et suivi jusqu'à l'acte authentique

Mis à part les honoraires relatifs à la vente d'un bien dont le prix est inférieur à 60.000 €, les taux d'honoraires ci-dessous sont proportionnels et varient selon les prix de vente du bien.

PRIX DU BIEN NET VENDEUR

exprimé en TTC

HONORAIRES TTC

| | |
|--------------------------|-------------------|
| moins de 60 000 € | Forfait : 6 000 € |
| de 60 001 € à 70 000 € | 7 000 euros |
| de 75 001 € à 90 000 € | 8 000 euros |
| de 90 001 € à 105 000 € | 8 500 euros |
| de 105 001 € à 125 000 € | 9 000 euros |
| de 125 001 € à 140 000 € | 10 000 euros |
| de 150 001 € à 200 000 € | 12 000 euros |
| de 250 001 € à 400 000 € | 7. % |
| Plus de 400 000 € | 6. % |

Les honoraires précisés sont à régler par le vendeur.

LOCATIONS

Honoraires à la charge du bailleur ET du locataire

Prestation de visite du preneur, de constitution de son dossier et de rédaction du bail : 3,3 % T.T.C du loyer hors charges.

Le cas échéant, prestation de réalisation des états des lieux : 3,3 % T.T.C. Du loyer annuel hors charges
(frais déductibles en totalité des revenus fonciers pour le bailleur)

Payable à la signature du bail

Dans la limite de 8 euros pour la constitution du dossier et de 3 euros pour l'état des lieux.

GESTION LOCATIVE

Reddition mensuelle

8,4 % T.T.C.

Reddition trimestrielle

7,2% T.T.C.

*Le taux d'honoraires applicable est établi sur la base des loyers charges comprises.
(frais déductibles en totalité des revenus fonciers)*

La fréquence des redditions est laissée au libre choix du bailleur et contractualisée.

OPTION : ASSURANCE LOYERS IMPAYES ET DEGRADATIONS

2 % du loyer mensuel sur loyer et charges + Frais administratifs 48 € TTC par an /lot assuré

!/\ en cas de sinistre à gérer sur un lot assuré, les frais administratifs sont portés à 84 € TTC/an

(frais déductibles en totalité des revenus fonciers)

Ces honoraires sont à la charge du bailleur

S.A.S CHAUMONT IMMOBILIER 78, rue victoire de la marne 52000 Chaumont

Capital de 7 622 € - Cartes professionnelles T & G N°CPI520120418000029990 - R.C.P. MMA - Siret

43283308500017 Caisse de garantie QBE Etoile Saint-Honoré - 21, rue Balzac 75406 PARIS Cedex 08 .T 110 000

€ - G 152 400 € - SP 14725